

Zeitschrift: NIKE-Bulletin
Band: 9 (1994)
Heft: 1: Gazette

Rubrik: Dossier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

'Les drapeaux datant d'avant 1500'

DOSSIER

Un colloque spécialisé à la Fondation Abegg, Riggisberg

C'est à la Fondation Abegg, Riggisberg, que s'est tenu le 25 et le 26 novembre 1993 un colloque spécialisé sur les drapeaux suisses recensés datant d'avant 1500. Les organisateurs de cette rencontre, l'Association des musées suisses, l'ICOM-Suisse, l'Association Suisse de Conservation et Restauration en collaboration avec le Centre national d'information pour la conservation des biens culturels avaient pour objectif d'informer les spécialistes sur une idée de projet conçue en commun.

Plusieurs personnes ont eu l'occasion de prendre la parole lors de ce colloque: Hans-Christoph Ackermann, directeur de la Fondation Abegg, Riggisberg, Marco Leutenegger, directeur du Museum Altes Zeughaus, Soleure, Matthias Senn, conservateur au Musée national suisse, Zurich, Christian Marty, directeur du service Technologie de l'art de l'Institut Suisse pour l'Etude de l'Art, Zurich, Kathrin Kocher-Leiprecht, restauratrice de textiles, Soleure, Karin von Lerber-Huber, restauratrice de textiles, Kreuzlingen, Sabine Sille Maienfisch, restauratrice de textiles, Montagny-la-Ville, Monica Wieland, restauratrice de textiles, Boswil, Josef Brülisauer, directeur de l'Historisches Museum, Lucerne, Ulrich Schiessl, Ecole supérieure des arts appliqués, section restauration, Dresde, Jürg Stüssi, Bibliothèque militaire fédérale, BMF, Berne, Monica Bilfinger, adjointe scientifique, NIKE, Berne.

Situation de départ

Il existe en Suisse deux musées, le Museum Altes Zeughaus à Soleure et le Historisches Museum à Lucerne, qui possèdent à eux deux une collection tout à fait considérable de drapeaux datant du moyen âge. Il y a un an et demi un groupe de travail de cinq spécialistes s'est constitué ayant pour but de réfléchir au moyen de mettre au point un projet commun pour la conservation de cette collection exceptionnelle de drapeaux. A l'occasion de ce colloque, le projet ainsi élaboré a été présenté aux spécialistes présents et a fait l'objet de bon nombre de discussions.

En 1942 la collection suisse de drapeaux a été recensée une première fois dans un ouvrage fondamental rédigé par A. Bruckner. Cet ouvrage qui a vu le jour à une époque où la Suisse était préoccupée par la défense spirituelle de son territoire fait toujours autorité pour les drapeaux datant du moyen âge. Malheureusement cet ouvrage ne prend en considération ni les aspects techniques touchant aux textiles ni les aspects touchant à l'histoire de la restauration. En plus de ce manque de renseignements, les drapeaux ont bien souvent depuis le recensement changé de propriétaires. Sur la base de la liste répertoriée par A. Bruckner, le groupe de travail a fait parvenir un questionnaire aux musées susceptibles de détenir des drapeaux. De cette manière il a été

possible de recevoir des informations précises sur 157 drapeaux. Selon la liste de A. Bruckner, il en existe encore 49 autres dont les propriétaires n'ont jusqu'à présent pas pu être identifiés. Il se peut qu'il y ait encore un drapeau ne figurant pas sur la liste de A. Bruckner, ce qui porterait le nombre total de drapeaux du moyen âge existant sur l'ensemble du territoire suisse à 207. Parallèlement à cette enquête menée en Suisse, le groupe de travail a demandé aux plus grands musées en Europe et aux Etats-Unis s'ils avaient connaissance de l'existence de drapeaux datant du moyen âge. Les informations obtenues ne concernent que des fragments isolés de drapeaux (en Allemagne et en Ecosse). Le groupe de travail est persuadé que la collection suisse de drapeaux du moyen âge est certainement unique en Europe, peut-être même dans le monde entier.

L'histoire de la collection

Le premier jour du colloque a débuté par une entrée en matière. Après une présentation générale de la collection suisse de drapeaux datant du moyen âge, c'est l'histoire de la collection du Musée national suisse qui a fait l'objet d'une présentation très détaillée. Le Musée national suisse possède 50 drapeaux et donc la plus grande collection de drapeaux datant du moyen âge de Suisse. Cette collection a vu le jour au cours des premières années d'existence du Musée. A l'occasion de son ouverture, la commune de Winterthur et les deux cantons d'Appenzell ont remis au Musée en dépôt les drapeaux en leur possession. En 1903 s'est ajoutée la collection du canton de Zurich. Jusqu'en 1949 ces drapeaux étaient exposés dans la salle des armes au 1er étage du Musée. Très décoratifs, ils avaient trouvé leur place suspendus entre les collections représentatives d'armes de la Confédération. Cette manière de les exposer correspondait à la façon dont ils étaient conservés dans les arsenaux militaires, comme en témoignent les photographies de cette époque; en effet les drapeaux y étaient suspendus comme des trophées au milieu des armes correspondantes. Depuis environ 25 ans, au Musée national suisse, les drapeaux sont conservés dans des tiroirs comme le veulent les méthodes modernes de conservation.

Les méthodes de conservation

Les notions de conservation et de restauration ont été définies au cours d'un exposé général. La conservation concerne tous les travaux entrepris pour prolonger l'existence d'un objet et comprend donc également les interventions sur l'objet lui-même ainsi que des modifications de son environnement; la restauration concerne les interventions faites sur l'objet respectant son authenticité, ayant pour objectif la recherche de l'état originel de l'objet. La conservation et la

DOSSIER

restauration sont donc deux notions parfois difficiles à distinguer. Par contre de plus en plus les spécialistes pratiquent ce que l'on appelle la conservation 'préventive' qui ne prévoit pas d'interventions directes sur l'objet mais seulement des mesures concernant l'environnement de l'objet, l'entreposage, la climatisation, etc. A l'heure actuelle une importance particulière est accordée à la documentation se rapportant à l'objet qui doit comprendre non seulement les analyses techniques pratiquées sur les différentes matières mais encore, si possible, toute l'histoire de la restauration de l'objet concerné.

Le problème des méthodes de conservation a été étudié dans un exposé qui a présenté aux participants les méthodes anciennes et les méthodes modernes de conservation et de restauration des drapeaux. Parmi les méthodes de conservation qui ne sont plus pratiquées, on peut citer quelques cas historiques comme les deux restaurations effectuées par Andreas Eigner à Soleure. Andreas Eigner a découpé toutes les surfaces peintes des drapeaux, les a appliquées sur de la soie vieillie artificiellement et a complété le tout en peignant lui-même librement. Parmi les méthodes anciennes, on peut citer la conservation à l'aide d'un filet (on place un premier filet sous le drapeau et un second filet dessus, on relie ensuite avec des fils de soie les intersections des mailles des deux filets), la conservation à l'aide de tulle (on place du tulle sur le textile, et on le fixe par des coutures transversales à l'envers), une autre méthode consiste à appliquer ou à coudre de nouvelles pièces de textile et à placer le tout entre de feuilles de plastique qui sont ensuite soudées. Dans le cas des drapeaux des associations, on trouve très souvent des réparations effectuées à la machine à coudre. Toutes ces mesures ne sont pas réversibles et quand elles le sont, elles laissent des marques indélébiles. A l'heure actuelle on pratique surtout la conservation, comme c'est le cas à la Fondation Abegg; elle se limite essentiellement à faire tremper les objets et à les exposer de façon adéquate, par exemple, sous verre, ou la restauration, comme elle se fait au Musée national suisse, en plaçant un crêpe de soie sous l'objet et si nécessaire en complétant et en collant avec la résine synthétique.

La discussion qui a suivi cet exposé s'est révélée très intéressante puisque l'on avait à disposition les drapeaux de différents musées. Il a donc été possible de se référer directement aux objets. On a pu noter une différence étonnante entre les procédés employés par les restaurateurs de textiles et les restaurateurs de peintures. Les restaurateurs de textiles commencent d'abord à faire faire tremper l'objet, une telle mesure est impensable en peinture pourtant dans les deux cas il s'agit de supports de textile peint. Les objets apparemment dans un état désespéré, comme par

exemple le drapeau de Soleure peint des deux côtés, semblent poser moins de problèmes aux restaurateurs de peintures qu'aux restaurateurs de textiles. Pour tous les spécialistes il est évident que l'entreposage doit faire l'objet d'une attention toute particulière.

Le projet: les conditions à remplir

La deuxième journée a été entièrement consacrée à l'éventualité de la mise sur pied d'un projet suisse. Tout d'abord la parole a été donnée à un conservateur de musée, à un restaurateur et à un historien qui ont chacun exprimé les revendications spécifiques à leurs domaines respectifs. Pour le conservateur de musée, il est impératif d'effectuer un inventaire de grande envergure qui devrait être faite par un historien d'art et un restaurateur. Cet inventaire devrait comprendre non seulement la description complète de l'objet, les détails du dessin, les caractéristiques stylistiques et les sources historiques mais encore les données techniques. Grâce à des méthodes d'analyse des matières, il serait souhaitable de compléter les données historiques par l'analyse des pigments, l'analyse des textiles et la définition de l'âge. Le conservateur de musée souhaiterait également que des analyses comparatives soient faites dans le domaine de l'héraldique, des caractéristiques stylistiques (par ex. forme et taille des drapeaux) et de l'utilisation de certaines matières, etc. Le conservateur aimerait que le restaurateur lui fournisse une analyse exacte de l'état de l'objet ainsi que des indications sur la conservation et ses conséquences sur l'entreposage, sur la possibilité d'être exposé, etc. Cet exposé a révélé qu'avant d'entreprendre une conservation, il y a énormément de travaux préparatoires à accomplir.

Avant d'énumérer les conditions qu'un tel projet doit remplir, le restaurateur a défini le principe de base: c'est l'état de l'objet qui détermine s'il est exposable. La conservation d'un objet a priorité sur toutes les éventuelles possibilités d'exposition. Jusqu'à présent on ne sait que peu de chose sur les drapeaux. On suppose par exemple que pour peindre les drapeaux une technique spéciale a été mise au point afin de rendre la peinture résistante à l'eau étant donné que les drapeaux sont exposés à toutes les intempéries. On ne sait cependant que peu de chose sur la structure de ces peintures, on ne dispose pas de plus d'éléments sur l'entretien et les soins à apporter aux drapeaux. C'est pourquoi un des principaux objectifs du restaurateur est la mise en sécurité des objets répertoriés grâce à une recherche intensive pratiquée sur le terrain qui doit être suivie dans tous les cas de mesures de conservation préventives. Par là le restaurateur entend l'entreposage adéquat d'objets et non pas des mesures de conservation sur les textiles eux-mêmes.

Pour l'historien la date 1500 fixée par le projet comme limite dans le temps est tout à fait arbitraire et n'a aucun fondement historique. Elle ne s'explique que si ce projet représente la première étape d'un projet global prévoyant les inventaires et la conservation de l'ensemble des drapeaux existant en Suisse. L'historien souhaiterait que soit établi un

répertoire complet des sources écrites. Par ailleurs il conviendrait également de faire des recherches sur l'origine des drapeaux: pour qui, par qui et quand ont-ils été réalisés et d'établir un répertoire des propriétaires de tous les drapeaux connus au cours des siècles. La dernière revendication de l'historien rejoint ce que le conservateur et le restaurateur considèrent également primordial: assurer la conservation et la sécurité des drapeaux actuellement recensés.

Le projet du groupe de travail

1ère phase: colloque spécialisé et formulation définitive du projet – délai: fin 1994

Après le colloque de novembre 1993, les responsables vont devoir prendre les dernières dispositions et obtenir le consentement des différents musées qui s'engagent à soutenir le projet. Les requêtes définitives devront être formulées. Les questions d'organisation et de personnel devront être réglées, la nouvelle association de soutien pour les diverses phases du projet doit être constituée définitivement.

2ème phase: 1ère étape du projet: la conservation de la collection de drapeaux – délai: 1995 – 1999

Parmi les 207 drapeaux datant d'avant 1500, 89 ont déjà jusqu'à présent été conservés ou restaurés. Il reste encore à rédiger l'histoire de la restauration de ces objets. Par ailleurs il va être nécessaire de vérifier l'état de ces drapeaux et la fiabilité des méthodes de conservation et de restauration utilisées auparavant. Bien qu'il existe que très peu d'objets comparables à l'étranger, il est nécessaire de faire la liste des méthodes modernes employées actuellement pour la restauration des drapeaux en Suisse et à l'étranger. C'est à partir de cette liste qu'il faudra ensuite élaborer une stratégie pour la conservation de la plus grande partie de la collection suisse de drapeaux. Le projet concerne essentiellement les 118 drapeaux qui n'ont jusqu'à présent fait l'objet d'aucune mesure de conservation. A cet effet il sera nécessaire d'étudier les matières utilisées et de faire des recherches comme par exemple l'analyse des pigments, l'analyse des tissus. Un travail important va également être la description des expériences réalisées afin de pouvoir les communiquer à l'étranger, une nécessité car la conservation des drapeaux est un des rares domaines où la Suisse détient le monopole du savoir-faire.

2ème étape du projet: mise à jour des publications scientifiques – délai: 1995 – 1999

Il est absolument urgent de remanier la publication rédigée par A. et B. Bruckner. Comme le prévoit le projet, le remaniement ne concernera que les drapeaux datant d'avant 1500. Les importantes parties de l'ouvrage concernant le XVIIIe – et surtout le XIXe siècle ne seront pas touchées. Pour les drapeaux du moyen âge, le chapitre sur l'histoire

DOSSIER

devra faire l'objet d'une nouvelle version qui inclura également l'histoire de la restauration. L'histoire des textiles, l'histoire de la restauration et l'histoire militaire doivent trouver leur place dans cet ouvrage remanié. – Ce travail scientifique de recherche ne peut être réalisé qu'en étroite collaboration avec l'étape du projet concernant la conservation proprement dite.

3ème phase: 3ème étape du projet: exposition ou application pratique du projet – délai: 1999 ou plus tard

Les deux premières étapes 'Conservation des drapeaux' et 'Mise à jour des publications scientifiques' constituent les bases idéales pour la préparation d'une exposition sur la collection suisse de drapeaux datant d'avant 1500. Cette exposition devra présenter les époques au cours desquelles les drapeaux ont été réalisés, le problème des guerres Bourgondes, l'utilisation des drapeaux, l'histoire de leur conservation au cours des siècles (suspension dans les églises, fabrication de copies et parallèlement entreposage dans les arsenaux jusqu'à la remise aux musées). Quelles sont les raisons qui font que tant de drapeaux ont pu être conservés en Suisse? Pourquoi n'existe-t-il presque pas de drapeaux conservés à l'étranger? Une telle exposition doit également permettre la présentation du projet lui-même, des méthodes de conservation et de restauration des textiles, du problème de l'entreposage et de l'exposition dans les musées (changement d'affectation: le drapeau devient une peinture encadrée), du remplacement judicieux des originaux par des copies. Une telle exposition doit être un lieu de réflexion sur la conservation et la restauration des textiles et sur l'action coordonnée et simultanée de la conservation matérielle et de la recherche scientifique.

Les spécialistes du colloque de Riggisberg ont bien précisé qu'une telle exposition est possible mais ne doit en aucun cas être l'objectif principal du projet. Cependant une présentation du projet sous quelle forme que ce soit est nécessaire, sous forme d'exposition ou de publication; pour le moment rien n'a été décidé à ce niveau. Les restaurateurs ont insisté sur le fait qu'une inventurisation doit absolument avoir lieu avant la conservation et avant la mise à jour scientifique des publications.

Il est important de noter qu'à lui seul le thème des drapeaux du moyen âge représente un vaste sujet de recherche. On ne peut que se réjouir du vif intérêt que le sujet soulève bien qu'il n'y ait eu que peu de conservateurs de musée parmi les participants au colloque. Il est à souhaiter que les organisateurs trouvent les moyens et les instruments nécessaires à la réalisation du projet.

MB